

MAIRIE DE COUVILLE  
2 route de Virandeville  
50690 COUVILLE  
Tél. 02.33.52.00.56  
Fax 02.33.52.19.93  
[mairie@couville.fr](mailto:mairie@couville.fr)  
[www.mairie-de-couville.fr](http://www.mairie-de-couville.fr)

## **RENTREE SCOLAIRE 2021-2022**

Les inscriptions scolaires sont à effectuer en mairie **avant le 23 AVRIL 2021.**

↳ Sont concernés les enfants nés entre le 1er janvier et 31 décembre 2018 (PS).

Compte tenu de la situation actuelle, vous pouvez adresser par courrier ou par mail ([mairie@couville.fr](mailto:mairie@couville.fr)) les documents suivants :

- photocopie du livret de famille dans son intégralité,
- photocopie d'un justificatif de domicile (EDF, gaz, quittance de loyer...) de moins de 3 mois,
- photocopie de l'ensemble des vaccins figurant sur le carnet de santé de l'enfant,
- le certificat de radiation de l'école où l'enfant est actuellement scolarisé (uniquement dans le cas d'un changement d'école).

Dès l'attestation d'inscription transmise par la mairie, vous devrez prendre contact avec le directeur de l'école, M. LE GALL, au 02.33.10.02.85 ou par mail : [ce.0500515n@ac-caen.fr](mailto:ce.0500515n@ac-caen.fr) . Un rendez-vous sera alors proposé pour valider l'inscription.

Les inscriptions sont aussi possibles pour les enfants de 2 ans en toute petite section (TPS), nés entre le 01 janvier et le 31 août 2019, **dans la limite des places disponibles et seulement le matin pour toute l'année scolaire 2021-2022.**

**L'inscription à la cantine et à la sieste est impossible pour toute l'année scolaire (de septembre 2021 à juillet 2022).**